Communauté de communes Ouche et Montagne
5, place de la Poste – Pont de Pany – 21410 Sainte Marie sur Ouche
Tél : 03.80.33.98.04 - dir.administratif@ouche-montagne.fr

Elaborée le 08/12/21
Mise à jour le

Offre d'emploi
Technicien assainissement non collectif

MISSIONS

1) Identification du poste :

Définition générale :
Sous la responsabilité de l'actuelle technicienne en charge de l'assainissement non collectif, vous êtes chargé de diagnostiquer des installations d'assainissement non collectif du territoire (2000 installations) ainsi que réaliser les contrôles lors des ventes immobilières.
Vous instruisez et contrôlez les travaux d'installations des filières (mise en conformité ou travaux neufs). Vous faites le lien avec les usagers du service Assainissement Non collectif.

ACTIVITES PRINCIPALES

Contrôler la conformité des installations ANC de l'ensemble du territoire :

1. Réaliser le diagnostic des installations existantes :
   - contrôles de bon fonctionnement,
   - contrôles dans le cadre d'une vente
   - contrôles de conception et réalisation.
2. Mettre à jour de la base de données des usagers
3. Rédiger des différents rapports et schémas de principe des installations sous les logiciels IPIJ et GEOCONCEPT
4. Informer, sensibiliser, conseiller les usagers, les élus et les communes
5. Remonter les informations sur les problèmes et actions nécessaires auprès du responsable

ACTIVITES PONCTUELLES

Réaliser des contrôles de raccordement à l'assainissement collectif.

COMPETENCES REQUISES

Connaissances techniques :
- connaissances de la réglementation liée aux Assainissements Non Collectifs (Normes constructeur, DTU 64.1, arrêté du 7 septembre 2009, arrêté du 27 Avril 2012)
- connaissances des différentes filières d'Assainissements Non Collectif
- maîtrise des logiciels bureautiques (pack office) et métiers

Savoir être / savoir-faire :
- avoir le sens du service public et de l'accueil
- avoir une capacité d'écoute et de dialogue, des qualités pédagogiques, le sens du contact
- avoir une aisance relationnelle avec un public varié
- maîtrise de l'expression écrite et orale
- gérer et suivre une procédure, être méthodique et respecter les délais
- être autonome
- faire preuve de diplomatie avec les usagers sur un domaine sensible
- formation régulière sur les évolutions techniques et juridiques dans le domaine
- aptitude au travail d'équipe (remontée d'informations)
- faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité

Compétences comportementales :
Disponibilité
Discrétion
Rigueur
Qualité relationnelle, esprit d'équipe
Savoir rendre compte
Sens du service public

Le cas échéant, les moyens mis à disposition :
- Véhicule de service équipé
- Vêtements de travail,
- Vestiaires, douche
- Equipements de Protection Individuelle (EPI) (à entourer)

Autre :

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE

- Rythme de travail régulier
- Travail en extérieur
- Nombreux déplacements sur le territoire

POSITIONNEMENT DU POSTE

1) Positionnement hiérarchique : Renvoi à l'organigramme général des services

2) Relations fonctionnelles (contacts internes et externes) :
Internes :
- Responsables de service et agents de la direction des services techniques
- Echange réguliers avec les services de la collectivité
- Relation avec les élus

Externes :
- Relation avec les usagers
- Relation avec les prestataires contractuels publics ou privés

CONDITIONS D'ACCES

- CDD de 12 mois.
- Permis de conduire B obligatoire

LIEU, JOURS ET HORAIRES DE TRAVAIL

Lieu : Site Sombernon + communes du territoire
Temps de travail : Temps complet – 35 heures hebdomadaires

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les fonctionnaires et agents non titulaires sont soumis à diverses obligations en raison de leur qualité d'agent public (Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires) :

1) faire preuve de réserve et de mesure dans l'expression de ses opinions personnelles à l'égard des administrés et des autres agents publics.

2) respecter le secret professionnel et la discrétion professionnelle

3) se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, même si celles-ci ne figurent pas sur la fiche de poste, et sans que la responsabilité relative aux tâches confiées soit exonérée.